

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal  
12 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie.

**PRESENTS** : COLAS Mathieu, LACAYO Christiane, TARBOURIECH Olivier, BORDES RANDIMBIVOLOLONA Odile, CIAPA Emmanuel, LAGARDE Pascal, POLES Daniel, CALVI Cristelle, SOLANA Claude,

**ABSENTS EXCUSES** :

**SECRETAIRE** : O. BORDES

**Ordre du jour** :

- Approbation du compte-rendu du 14 octobre 2022 ;
- Démission Mme TASSART ; délégué suppléant au SIDEL ;
- CCLG : fonds de concours ;
- Adressage : choix des panneaux ;
- SIDEL : emplacement points d'apport ;
- Courrier M BETIN achat terrain
- Questions diverse

**Approbation compte-rendu 14 octobre 2022**

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

**Démission Mme TASSART ; délégué suppléant au SIDEL ;**

M le Maire fait part au conseil de la démission de Mme Jennifer TASSART en date du 17 octobre 2022. Celle-ci a été acceptée et transmise à la Sous-préfète.

Mme TASSART était déléguée supplante au SIDEL, il convient donc de la remplacer.

M le Maire demande qui souhaite la remplacer.

Mme CALVI se propose

M le maire va transmettre cette proposition à la CCLG, qui fera le nécessaire auprès du SIDEL

**CCLG : fonds de concours**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de Mise aux normes des sanitaires publics, dont le coût des travaux est estimé à 6208.00 € HT.

Il précise que par délibération du 19 octobre 2022, et conformément au projet de territoire 2020-2026 visant à soutenir l'effort d'investissement des communes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise a décidé d'attribuer des fonds de concours aux communes membres, dans le cadre des dispositions de l'article L5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le fond de concours (subvention) octroyé par la CCLG à notre commune est de 1000 €.

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions pour solliciter le fonds de concours de 1000 € auprès de la CCLG

### **Adressage : choix des panneaux**

M le maire rappelle l'opération d'adressage de la Commune.

Il présente les différentes propositions pour les plaques de rues et routes en termes de matière : email ou alu composite, et de prix.

Il propose 2 solutions :

- Tout en email : pour 4970.69 € HT soit 5964.83 € TTC

- Seulement le village en email et l'extérieur en élu : pour 3621.77 € HT soit 4346.12 € TTC

Il propose également aux conseillers les couleurs possibles et les invite à choisir.

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions pour la solution tout en email à 4970.69 € HT soit 5964.83 € TTC.

La couleur choisie est : fond bordeaux et lettrage beige, avec le nom de la Commune inclus.

### **SIDEL : emplacement points d'apport**

Le SIDEL va d'ici 2026 changer le mode de facturation des usagers, qui sera basé sur la quantité de déchets que nous rejetons dans nos poubelles.

Afin de mettre en place ce nouveau système, les bacs tels que nous les connaissons seront supprimés au profit de containers semi ou enterrés qui compteront le nombre de passages que nous effectuons.

Cette modification va entraîner un regroupement des points de collecte avec la suppression des « petits » points répartis sur les communes.

Ainsi pour Castelnau d'Arbieu, nous ne disposerons plus que de 2 points de collecte, un pour le village et un pour Aurenque

### **Courrier M BETIN achat terrain**

M le Maire présente la demande de M BETIN d'acheter une parcelle appartenant à la commune, actuellement répertoriée comme chemin rural du Pian.

Cette partie du chemin est inutilisée, sans continuité puisque le chemin s'arrête dans la propriété de M BETIN. M BETIN souhaite conserver la haie existante, tout en créant un abreuvoir pour les animaux sauvages.

Après discussion, le conseil est favorable au principe de cette vente, aux conditions habituelles dans ce cas, paiement par l'acheteur de tous les frais inhérents à l'opération ; géomètre, enquête publiques, frais de publicité, frais de notaire, etc....

### **Questions diverses :**

# 22 janvier : Nous organiserons les vœux de la Commune

# Les travaux du jardin ont démarré, avec une prévision de fin avant l'été 2023

Pour Info :

Noel des enfants organisé par le comité des fêtes le 21 décembre

Le comité des fêtes va organiser le 14 janvier, une soirée, avec un spectacle (pièce de théâtre) et repas

Fin de la séance à 22 h 12

Signature du secrétaire



Du Maire

